

INTITULE DU POSTE : Assistant social en faveur des élèves	CATEGORIE : A Poste ouvert aux contractuel(le)s : OUI
INTITULE DU RECRUTEUR : Rectorat de l'académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
DOMAINE FONCTIONNEL : Santé-Cohésion sociale	EMPLOI TYPE* : * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DATE DE DISPONIBILITE : 1 ^{er} février 2021	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : DSDEN des Hauts-de-Seine

DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95).

Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près de 1 100 000 élèves dans les premier et second degrés, soit 9% des effectifs scolarisés de la France, l'académie de Versailles accueille et gère près de 90 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

Activités du service : Il s'exerce dans le cadre de l'action sociale en faveur de l'ensemble des élèves et plus particulièrement ceux connaissant des difficultés.

- Composition et effectifs : 56 assistants sociaux - 10 conseillers techniques – 1 secrétaire
- Liaisons hiérarchiques : L'assistant social est placé sous l'autorité de la directrice académique et du conseiller technique responsable départemental qui exerce l'autorité hiérarchique par délégation.

DESCRIPTIF DU POSTE :

Placé sous l'autorité de la directrice académique et du conseiller technique responsable départemental qui exerce l'autorité hiérarchique par délégation, l'assistant social en faveur des élèves :

- apporte écoute, conseils et soutien aux élèves par des actions personnalisées ; les aide à construire leur projet et lutter contre les inégalités
- Contribue à la prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage
- Contribue à la protection de l'enfance et des mineurs en danger
- Contribue à l'amélioration du climat scolaire
- Participe à l'éducation à la santé et à la citoyenneté, favorise l'accès aux droits
- Concourt à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap
- Soutient et accompagne les parents dans leur fonction éducative

SPECIFICITES DU POSTE :

Cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs (catégorie A)
Poste à temps complet (35 heures par semaine)
Diplôme d'état d'Assistant de service social exigé

COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES

- connaître et savoir mettre en œuvre les priorités académiques en sollicitant les dispositifs du département
- avoir des connaissances juridiques, administratives et législatives (mises à jour par la formation continue et la documentation), sociales et humaines
- connaître et respecter les champs d'intervention des différents partenaires internes et externes
- maîtriser la communication professionnelle
- savoir s'intégrer dans une équipe pluriprofessionnelle en participant activement à la vie de l'établissement et promouvoir le service social en faveur des élèves au sein de l'équipe éducative
- posséder des aptitudes à la négociation et à la médiation

PERSONNE A CONTACTER : adresser le dossier de candidature à l'attention de :

Monsieur Serge ROSIER Responsable départemental du service social en faveur des élèves des Hauts-de-Seine

Téléphone : 01 71 14 28 66

Mél : serge.rosier@ac-versailles.fr

Adresse postale : 167-177 avenue Joliot-Curie 92013 Nanterre cedex